

CIRCULAIRE 164-18
Le 17 octobre 2018

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Enercare Inc. (ECI)
Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer qu'Enercare Solutions Inc. (« Enercare ») et Brookfield Infrastructure et ses partenaires institutionnels (collectivement « Brookfield ») ont annoncé le 16 octobre 2018 la réalisation de leur convention d'arrangement, annoncée précédemment, aux termes de l'article 192 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* du Canada (l'« arrangement »).

Conformément aux modalités de l'arrangement, les actionnaires d'Enercare Inc. recevront 29,00 \$ CA pour chaque action ordinaire émise et en circulation détenue.

Les actions ordinaires seront radiées de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 17 octobre 2018.

Enercare Inc. (ECI)

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions d'Enercare Inc. seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 18 octobre 2018**
- **SYMBOLE DES OPTIONS** **ECI deviendra BIP2**
- **NOMBRE DE CONTRATS** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**

- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangés
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** Une considération en espèces de 2900.00 \$ CA
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 250, 000 contrats.
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

AVANCE DES ÉCHÉANCES

Veillez noter que le 16 novembre 2018, l'avance des échéances sera appliquée aux séries d'options en cours suivantes :

Enercare Inc. (ECI) – BIP2

Les détenteurs d'options de type américain d'Enercare Inc. pourront choisir de lever leurs options avant leur échéance et celles-ci continueront d'être réglées dans les deux jours ouvrables.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options ECI seront transférées à la classe d'options BIP2 qui constitue le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

Enercare Inc.		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
15.00 \$	ECI	BIP2
16.00 \$	ECI	BIP2
17.00 \$	ECI	BIP2
18.00 \$	ECI	BIP2
19.00 \$	ECI	BIP2
20.00 \$	ECI	BIP2
21.00 \$	ECI	BIP2
27.00 \$	ECI	BIP2
28.00 \$	ECI	BIP2
29.00 \$	ECI	BIP2
30.00 \$	ECI	BIP2
32.00 \$	ECI	BIP2

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Gladys Karam
Directrice, Dérivés sur actions
Marchés financiers